

Madame, Monsieur,

Nous avons lu avec grand intérêt votre courrier et c'est avec plaisir que nous y répondons. Les candidat.e.s de la liste "Ulis Citoyens 2020" sont sensibilisé.e.s sur le sujet et soutenons votre lutte.

1. Nous sommes entièrement favorables à ce que les trois compétences citées relèvent d'une gestion publique en régie d'Agglomération.

Pour nous, l'eau est un bien commun de l'humanité, une ressource essentielle à la vie, qui devrait être exclue de toute logique de rentabilité privée : on ne devrait pas faire de profit sur ce qui nous est vital.

2. A) La complexité de ce dossier réside principalement dans l'absence d'uniformisation des situations et contrats selon les communes du territoire.

Principale difficulté : les communes adhérentes au SEDIF et qui n'ont pas profité des fusions d'agglomération pour essayer d'en sortir. Pour ces communes, nous voulons encourager toute procédure qui leur permettrait de se dégager de cette étreinte, dont il n'est pas normal qu'il soit si difficile d'en sortir. Sûrement la main-mise de Véolia sur ce syndicat depuis maintenant plusieurs dizaines d'années...

Pour les autres communes, nous voulons procéder de façon méthodique pour garantir un passage viable en régie publique et garantissant la transparence de sa gestion.

-> Première priorité : Installer des compteurs sur toutes les canalisations entrantes et sortantes sur le territoire. Cela permettra de vérifier les données des délégataires, de connaître précisément nos besoins et s'il le faut, à l'instar de la commune voisine de Briis-sous-Forges, d'attaquer les délégataires en justice sur la base de nos propres relevés quand les obligations contractuelles des délégataires ne sont pas remplies.

-> Organiser petit-à-petit le passage en régie publique des communes arrivant en fin de contrat avec les délégataires ou dont les contrats ont été dénoncés. Ceci pour les compétences eau potable et assainissement. Cela nous permettra aussi de vérifier, et faire si ce n'est pas le cas, les investissements nécessaires pour que la ressource en eau puisse être gérée de façon durable et responsable sur le territoire. Des régies déjà existantes pour l'assainissement existent déjà sur le territoire et nous pourrions nous appuyer dessus.

-> La régie publique de l'Eau doit avoir un fonctionnement transparent. Nous proposons la création d'un conseil de l'Eau, regroupant représentant.e.s des usager.e.s, des élu.e.s de l'agglomération et des agents du service pour aider et guider l'Agglomération dans ses choix d'administration de la régie. Il sera communiqué régulièrement auprès de la population sur l'activité de ce conseil.

-> Nous voudrions créer une tarification sociale de l'eau : gratuité des premiers mètres cube, mais aussi augmentation du prix individuel de l'eau si la consommation par foyer selon son nombre d'habitant.e.s devient excessive.

2. B) Absolument ! Nous pensons d'ailleurs que ces mobilisations citoyennes aideraient grandement à ce que la situation change, quel que soit le rapport de force au sein du futur Conseil d'agglomération.

2. C) Nous ne pourrions pas être crédibles sur le sujet si nous ne nous engageons pas à porter ces revendications pendant les Conseils communautaires. Nous sommes prêt.e.s et déterminé.e.s à intervenir et à voter dans le sens des actions et des idées que nous avançons dans les réponses à ce questionnaire.

En commentaire, nous pensons que la gestion des trois compétences Eau, Assainissement et Gestion des eaux pluviales sera un des enjeux majeurs de la prochain mandature. C'est un sujet qui aborde de façon profonde à la fois la question environnementale ainsi que la question du budget de nos habitant.e.s. C'est un combat que nous voulons mener avec les élu.e.s volontaires des autres villes, nous y sommes déterminé.e.s.